

Décision

Générale

colonial

Décision n° 123 Nominations

n° 123

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

4 avril 1917

Numéro JO

n° 246 du 30/04/1917

Date du numéro

30 avril 1917

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er avril 1917 les mutations suivantes ont été prononcées dans le personnel indigène des infirmiers: 1°. Le caporal infirmier Moussa Abdilah à été licencié pour raison de santé- Une indemnité de licenciement de 120 fr. représentant deux mois de solde lui à été allouée: 2°-L'infirmier de 1° classe Rassid Ismael a été promu caporal infirmier en remplacement numérique de Moussa Abdallah; 3° -Le nommé Ghaleb Abobaker à été nommé infirmier de 2 classe à la solde mensuelle de 30 francs.